

Suite à notre demande, l'université vous a communiqué les points non traités en séance.

Mesdames, Messieurs, cher(e)s collègues,

Je vous informe que les points listés ci-dessous et prévus à l'ordre du jour du CHSCT du jeudi 13 juillet 2017 ont été reportés. Ils feront l'objet d'une réunion supplémentaire qui sera programmée à l'automne prochain.

- Actualisation du programme 2017 des visites du CHSCT (Pour avis)
- Rapport Visite ENIM - Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz (Pour avis)
- Rapport Visite FST - Faculté des Sciences et Technologies (Pour avis)
- Rapport Visite IJL - Institut Jean Lamour (Pour avis)
- Rapport Enquête DLI - Direction de la Logistique Interne (Pour avis)
- Rapport Enquête URAFPA - Unité de Recherche Animal et Fonctionnalités des Produits Animaux (Pour avis)

Meilleures salutations,

Pierre MUTZENHARDT

Président de l'Université de Lorraine

Ce CHSCT est en complément de celui de juin, il devait traiter de ce qui était en retard comme les enquêtes et visites en cours ainsi que les points sécuritaires demandés par le SNPTES (cf C.R. du dernier CHSCT).

Nous avons aussi notre part de responsabilité dans le retard, mais sachez qu'une visite CHSCT mobilise vos représentants pendant au moins 6 jours (réunion préparatoire, visites, C.R. et restitution), notre institution en est parfaitement consciente, toutefois beaucoup d'autres personnes de notre communauté ont encore du mal à l'admettre.

Le DGS ouvre la séance en excusant l'absence du président et communique des informations générales : retour sur le dernier CA avec la nomination de 6 VP délégués (en remplacement des chargés de mission sous l'ancien mandat) en plus des autres.

Mme Roizard VP RH et accompagnement des personnels nous précise le nom de la nouvelle Rectrice. Elle souhaite également un représentant par OS du CHSCT à la commission qualité de vie au travail qui devrait depuis presque 2 ans se mettre au travail...

1) PV de la séance précédente :	3
2 et 3) Déménagements de l'agence comptable et de la DBF.....	3
4) Modification du règlement de gestion du temps de travail.....	3
5) Actualisation du programme des visites CHSCT	4
6) Rapport visite CHSCT DPI.....	4
7) Inventaire des animaleries	4
8) Inventaire des installations ICPE	5
9) Etat des lieux des contrôles des hottes et des sorbonnes.....	5
10) Synthèses des CLHSCT	6
11) Suivi des accidents de services	6
12) Synthèses des fiches santé sécurité au travail.....	7

1) PV de la séance précédente :

Il devrait nous parvenir assez rapidement nous a-t-on dit. Toutefois en cette fin du mois d'août, nous n'avons toujours rien.

Néanmoins notre dernière déclaration a en partie été entendue, car depuis ce CHSCT des relevés d'avis motivés et conformes à nos souhaits existent sur l'ENT.

2 et 3) Déménagements de l'agence comptable et de la DBF

La présentation et les différentes phases ont été faites par l'agent comptable et le directeur de la DBF.

L'inquiétude porte sur le manque de places de parking disponibles avant l'achèvement du nouveau parking au dessus du bâtiment libération.

Le SNPTES est également intervenu sur la fermeture programmée du restaurant universitaire de Montbois à cours terme. La direction de l'université nous a répondu que cela n'engageait que le directeur actuel du Crous.

Lors de la journée de déménagement, les personnels seront absents. Leur journée Agatte sera créditée en temps travaillé.

L'ensemble du CHSCT a reconnu qu'en associant tous les acteurs depuis le début cela ne pouvait que bien se passer.

Ce qui n'est pas le cas pour les mutualisations des services techniques de sites.

Réglementairement, tout déménagement doit passer en CHSCT, l'UL l'a compris, l'UL le fait. Quand nous le pouvons, nous essayons de faire une visite CHSCT avant le déménagement.

4) Modification du règlement de gestion du temps de travail.

Vous avez déjà pu le voir dans Agatte dès fin juin, sans que cela soit passé en conseil d'administration, de nouvelles rubriques ont fleuri dans le menu déroulant (absences). C'était en prévision de ...

Lors du dernier CT, nos collègues l'ont massivement rejeté.

<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?post/2017/06/26/Lors-du-dernier-Comit%C3%A9-Technique%2C-le-SNPTEs-vote-Contre-la-modification-du-r%C3%A8glement-de-gestion-du-temps-de-travail-%21>

En CHSCT, le vote contre a été amplifié.

Normalement le conseil d'administration devrait se prononcer en septembre sur ce point.

Nous nous questionnons sur l'utilité des Conseils dans notre université. Le SNPTES ne manquera d'être vigilant durant cette nouvelle mandature.

5) Actualisation du programme des visites CHSCT

Nous avons privilégié en priorité les endroits du campus médecine impactés par les travaux en y associant un département de l'IUT de Nancy-Brabois et les laboratoires de pharma.

Des comptes rendus de visites sont à terminer, l'enquête URAFPA se poursuit, le retour sur l'enquête Fac de Droit comme prévu est en cours, les restitutions des visites et enquêtes réalisées et votées en CHSCT doivent également être faites. La direction de l'UL est parfaitement consciente de notre investissement.

Nous essayerons de faire celles programmées cette année. Toutefois, les visites pourraient être moins nombreuses si nous pouvions nous appuyer sur les visites récentes de la DHSE. Nous nous efforçons de les demander, mais à ce jour aucune ne nous est parvenue.

6) Rapport visite CHSCT DPI

La délégation d'enquête où le SNPTES était largement présent, a insisté pour faire une restitution au directeur et aux sous directeurs de la Direction du Patrimoine Immobilier. Nous demanderons, lors de cette restitution, un temps de parole équitable entre tous. Nous avons également acté une restitution des préconisations orales à l'ensemble des personnels. Pour la visite de cette direction, vos représentants du CHSCT ont été mobilisés 6 jours auxquelles il faudra rajouter 2 demi-journées de restitution à venir. Lors de visites ou d'enquêtes CHSCT, vos représentants SNPTES participent (sauf cas de force majeure) à l'ensemble du déroulement des visites. La direction de l'UL reconnaît l'implication sans faille et sans compter notre temps du SNPTES vis-à-vis d'autres OS.

7) Inventaire des animaleries

Suite à la demande du SNPTES, un inventaire est mis en place par la DHSE. Il y aurait 17 animaleries de recensées.

Nous nous félicitons déjà pour ce début, ces bribes d'informations seront à conforter au fur et à mesure. L'université s'engage à faire au moins une fois par an un point sérieux.

Nous souhaitons qu'un lien, qu'une communication, que des conseils se fassent entre les utilisateurs et la DHSE afin de définir des plans d'action dans l'avenir.

8) Inventaire des installations ICPE (Installations classées pour la Protection de l'Environnement)

Le SNPTES avait demandé ce point depuis longtemps afin d'avoir une cartographie suite au registre environnement maintenant disponible et accessible au cabinet du président

Seuls 4 ICPE identifiées ont été signalées à la DHSE qui encore une fois a fait cet inventaire. Normalement pour les nouvelles installations ICPE, la direction du patrimoine immobilier est sollicitée. Nous constatons déjà l'absence de communication entre les directions de l'UL car la DPI n'a rien communiqué.

De plus de nombreuses installations connues n'y sont pas. Des demandes d'inventaires réalisées par des prestataires extérieurs pour le compte de la DHSE devant conduire à des classements ICPE n'y sont pas. Le SNPTES sera extrêmement vigilant à cet inventaire qui va se poursuivre.

Normalement l'inventaire devrait être complété par la DPI, notre but étant que le CHSCT ait connaissance de toutes les installations identifiées ou en cours de déclassement afin de prévoir des plans d'action.

9) Etat des lieux des contrôles des hottes et des sorbonnes

Les AP ont reçu un questionnaire

Nous sommes très loin de la réalité, certaines réponses étaient « farfelues, olé olé. », mais c'est un début. Les données exploitables émanaient souvent d'installations vérifiées.

Nous sommes très loin du compte, l'UL compterait environ 800 sorbonnes, le retour du questionnaire en mentionne que 250 en comptabilisant aussi les hottes, bras et sorbonnes.

C'est un début, cela reste à peaufiner, mais au moins l'inventaire existe et il y a encore beaucoup de travail.

Attention : ce que le SNPTES savait a été confirmé, de nombreux contrôles n'ont aucune valeur car les essais de qualification lors de la réception n'ont pas été faits.

Après un inventaire plus précis, l'UL semble envisager de se tourner vers un marché de qualification dans l'avenir.

Il semble que les bras orientables ne soient pas contrôlés annuellement.

Vos représentants SNPTES veilleront qu'un point précis soit déjà fait tous les ans.

Avec l'informatisation dans GPUC du document unique il sera de plus en plus facile de suivre régulièrement les contrôles réglementaires.

10) Synthèses des CLHSCT

Leur nombre progresse doucement, depuis mars sur 67 laboratoires, l'UL n'a eu que 22 réponses. Les composantes de formations sont réceptives (35 ont répondu).

Mais c'est trop peu, vos représentants sont destinataires des CR de ces commissions et nous ne croulons absolument pas sur les documents.

L'UL le sait, un rappel a été fait aux RA le 12 juillet, l'établissement envisage un courrier nominatif aux directeurs.

Le SNPTES avait demandé un espace commun de stockage (CLHSCT, DHSE, CHSCT), il est en cours de finalisation et des échanges ont lieu avec la DN.

11) Suivi des accidents de services

2 accidents ont été recensés depuis le dernier CHSCT (39 depuis le début d'année).

Ces chiffres ne tiennent pas compte du grave accident survenu sur Epinal le 17 juillet. Immédiatement la direction de l'UL a déclenché comme la réglementation l'impose une enquête CHSCT. L'UL commence à appliquer la législation, vos représentants le lui rappelle assez souvent. Il est important lors d'une enquête CHSCT sur un incident ou accident grave de recueillir le plus rapidement possible les premières informations. Dans le passé, nous commençons parfois ce genre d'enquête 1 mois après les faits.

Nous vous rappelons qu'une enquête ou visite CHSCT n'a pas pour but de trouver, identifier des coupables, mais d'améliorer nos conditions de travail, de sécurité et d'éviter que cela se reproduise. Vous

êtes nos relais et nous remercions celles et ceux qui nous font confiance dans les visites/enquêtes CHSCT.

12) Synthèses des fiches santé sécurité au travail

145 sont parvenues depuis le début d'année.

Dans un CHSCT futur, la dématérialisation, l'informatisation avec l'outil Gpuc seront présentés. Cette idée émane du SnpTES.

Quand on dispose d'outils, autant s'en servir.

Fin de la séance : 14h18 (d'après le relevé d'avis du CHSCT N°38)

L'employeur Public est soumis à une obligation de résultat en matière de santé et de sécurité pour l'ensemble des agents placés sous son autorité. Ainsi, chaque établissement doit organiser et mettre en place une politique de Santé et Sécurité au Travail à destination de ses agents. Cette obligation découle principalement des textes suivants :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ». Article L.4121-1 du Code du travail.

« Des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires durant leur travail » Article 23 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires.

Vos élus SNPTES au CHSCT :

Georges BAUDOUIN	georges.baudouin@univ-lorraine.fr	Metz Saulcy
Catherine PABLO	catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr	Nancy CLSH
Pascal COULOMBE	pascal.coulombe@univ-lorraine.fr	Vandoeuvre
Saidia ANTOINE	saidia.antoine@univ-lorraine.fr	Nancy Carnot
Franck SAULNIER	franck.saulnier@snptes-lorraine.org	Vandoeuvre

Quel que soit le moment, n'hésitez pas à nous solliciter, nous contacter pour toutes vos questions sur vos conditions de travail, sur l'hygiène, la sécurité au travail et l'environnement.

Section académique Nancy-Metz http://snptes-lorraine.org/	Site National http://www.snptes.fr/
--	--